

# Diagnostic préalable à la mise en place de la conférence des financeurs du département de la Vienne

## Introduction et objectifs

Prévues dans la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, les conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) se déploient sur l'ensemble du territoire français. Ces conférences sont des instances de coordination institutionnelle dont la mission est de définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus, en complément des prestations légales ou réglementaires. C'est dans ce cadre que le Conseil Départemental de la Vienne a confié à l'Observatoire régional de la santé de Poitou-Charentes, le travail de diagnostic et de recensement présenté dans ce document.

## Matériel et méthode

L'ORS a pris l'attache de la Direction des Solidarités et de l'Autonomie des Personnes (DSAP) du Conseil Départemental de la Vienne afin d'intégrer au diagnostic le recensement des actions de prévention des différents opérateurs. Ce recensement a été complété par l'exploitation de l'outil OSCARS®. Parallèlement, le diagnostic a été réalisé à partir de données issues de l'enquête ERSAD, du tableau de bord santé-social des Pays et Communautés d'Agglomération et de l'Observatoire des fragilités Centre Ouest.

## Résultats

En confrontant les indicateurs décrivant la situation socio-démographique, économique et sanitaire des territoires au recensement des actions et programmes de prévention mis en place, des territoires ont pu être identifiés comme prioritaires. Il ne s'agit pas de délaisser les territoires pour lesquels la situation est plus favorable mais de veiller à ce que les Pays décrits comme étant dans une situation moins favorables bénéficient des efforts de prévention de la préservation de l'autonomie des populations âgées vivant sur son territoire et d'orienter ces efforts sur des problématiques repérées comme étant des enjeux prioritaires.

D'après le recensement des actions de prévention réalisées sur le département pour l'année 2015, une centaine d'actions et programmes de prévention de l'autonomie ont été menées auprès des personnes âgées du département.

## Conclusion

Si ce diagnostic présente quelques limites qui sont liées essentiellement aux informations disponibles et à leur qualité, les résultats présentés serviront de base de réflexion pour l'orientation de la politique de préservation de l'autonomie du département de la Vienne. Ce travail permet d'identifier non seulement des zones sur lesquels faire porter plus massivement les efforts mais également les problématiques à aborder dans le cadre des programmes et actions mises en place.

## Mots-clés

Programme action, Prévention santé, Prévention sociale, Recensement, Activité physique, Nutrition, Sécurité routière, Aide aux aidants, Personne âgée, Besoin santé, Etat de santé, Démographie, Offre de soins, Vienne

## Pour nous citer

GIRAUD J., ROBIN S., TEXIER N. **Diagnostic préalable à la mise en place de la conférence des financeurs du département de la Vienne**. ORS Poitou-Charentes. Octobre 2016. Rapport n° 185. 46 p. + ann.

